



Sommaire

- ▶ [Le mot des administrateurs](#)
- ▶ [Les rendez-vous et le soutien à la vie associative par la MDAS](#)
- ▶ [Actualités](#)
- ▶ [Appels à projets, prix, concours, etc.](#)
- ▶ [Les petites annonces associatives](#)

Le mot des administrateurs

Chaque année, à la même saison, c'est la période des vœux.

Et chaque année, les élus de la Nation et/ou les élus des collectivités locales y vont de leur petit message pour les associations et leurs bénévoles : les uns leur rendent hommage, les autres remercient celles et ceux qui font vivre "nos" territoires, qui en sont la "richesse", d'autres encore vont mettre en avant ces "associations qui créent du lien social", ces "lieux dans lesquels on s'applique à mettre en commun ce que chacun apporte". Les associations sont de "véritables écoles de la démocratie et de la citoyenneté"...

Malheureusement, année après année, il y a de plus en plus de difficulté pour renouveler les postes des instances dirigeantes. Trouver un président ou un trésorier, pour ne citer qu'eux, relève presque de "mission impossible".

La maison des associations n'a pas de solution "clé en main" pour trouver la perle rare, mais elle veut être ce trait d'union qui permet aux uns et autres soit de s'engager, soit de se former pour mieux accompagner le projet associatif.

C'est l'essence même de la MDAS, être à votre service et au service de votre projet.

Bonne année 2019 !

Les rendez-vous et le soutien à la vie associative par la MDAS

Lancement du nouveau site de la MDAS

En ce début février, la MDAS fait peau neuve et **lance son nouveau site internet !** Architecture, design : tout a été revu et repensé pour répondre au mieux à vos attentes et vos besoins.

Vous pourrez le découvrir très prochainement sur www.mdas.org !

Permanences Comptabilité/Fiscalité – Jeudis 7 et 21 février 2019

Ces permanences ont pour objectif de venir en aide gracieusement et en toute confidentialité aux associations qui le souhaitent, en leur apportant des réponses pratiques et pointues sur des questions de fiscalité et de comptabilité.

Uniquement sur rendez-vous, elles sont animées par un expert-comptable et ont lieu dans les locaux de la maison des associations en moyenne deux jeudis par mois (le 2^{ème} et le 4^{ème} jeudi du mois).

➤ Pour consulter les dates de permanence, [cliquez ICI](#)

Permanence « Médiation » – Mardi 12 février 2019

A l'instar des permanences conseils en comptabilité et fiscalité, la MDAS propose des **permanences conseils en médiation**.

Les permanences « Médiation » ont démarré tout récemment et ont lieu le **2^{ème} mardi de chaque mois**.

L'association IMédiation, créée en 2011, vous aide à résoudre par la médiation les difficultés relationnelles, à restaurer les liens et à apaiser les conflits.

Les personnes qui en font la demande seront reçues par **deux médiateurs formés et indépendants** qui leur assurent un **espace d'écoute**, leur garantissent la **confidentialité** et le **respect de la déontologie de la médiation**. Les médiateurs entrent ensuite en contact avec l'autre partie au différend, qui est également reçue. Si les deux parties l'acceptent une réunion de médiation a lieu : aucune décision n'est imposée, mais les médiateurs sont garants de la sécurité du cadre et feront tout leur possible pour qu'émerge une solution équitable pour tous les participants. Les médiateurs sont bénévoles et les entretiens qui ont lieu à la MDAS sont gratuits.

Pensez à la médiation qui est un **processus amiable** de règlement des conflits et de restauration du dialogue, préalable à toute action judiciaire, pour trouver rapidement une **solution durable**.

Les rendez-vous pour un entretien sont à prendre chez Fabienne Orban par téléphone au 03 88 25 19 39 ou par courriel à conseils@mdas.org.

➤ Pour consulter les dates de permanence, [cliquez ICI](#)

Pas de soirée d'information collective en février !

La soirée d'information prévue le 26 février est annulée.

Rendez-vous en mars pour 2 fois plus de soirées d'information : les **19 et 26 mars** !

- Pour consulter le programme complet de nos soirées d'information, [cliquez ICI](#)

Bourse au bénévolat : Publiez et consultez gratuitement des offres de bénévolat en ligne !

Vous souhaitez **donner de votre temps** à une association, mais ne savez pas où vous adresser ? Votre association a des difficultés à **mobiliser des bénévoles**, ponctuellement ou sur la durée ?

Connectez-vous sans plus tarder à notre [« Bourse au bénévolat »](#) !

Simple d'utilisation et fonctionnant sur le principe de la publication d'annonces en ligne, la

« Bourse au bénévolat » offre la possibilité :

- **aux associations strasbourgeoises** : de diffuser leurs offres de recherche de bénévoles
- **aux particuliers** : de trouver une mission de bénévolat qui répond à leurs attentes.

Ce service est gratuit pour les particuliers et les associations membres de la MDAS (à jour de cotisation). Si vous n'êtes pas membre, vous pouvez bien sûr le devenir !

Annonce exceptionnelle : Rencontre solidaire organisée par Humanis le 28 février à 18h30

« Comment établir un budget prévisionnel et répondre efficacement à un appel à projets ? »

Jeudi 28 février de 18h30 à 20h dans les locaux d'Humanis (7 rue du Héron – 67300 Schiltigheim)

Cette rencontre solidaire se déroulera de la manière suivante :

- Madame Sandrine MILLET présentera tout d'abord l'**appel à projets « Solidarité internationale » de la Ville de Strasbourg** et répondra aux questions ;
 - Un second temps permettra d'aborder plus en détail la méthodologie de présentation d'un **budget prévisionnel**.
- **Inscription** : diouf@humanis.org
 - **Pour en savoir plus** : [Site internet d'Humanis](#) ou [Evènement Facebook](#)

Formation des bénévoles avec Alsace *Mouvement associatif*

Après une courte pause, le programme des formations des bénévoles reprendra courant février.

Vous retrouverez les "incontournables" (comptabilité, communication...), et **quelques nouveautés** :

- un module qui vous sera sans doute bien utile : « **Se repérer dans les politiques publiques et l'organisation administrative des territoires** » ;
 - un thème sur lequel toute association devrait se pencher de façon régulière : « **Construire et renouveler le projet de son association** ».
- **Les inscriptions se feront [en ligne](#) !**

Actualités

Actualités juridiques et pratiques

• **Collectif ou association... Que choisir ?**

Les porteurs de projet s'interrogent souvent sur la **forme juridique** que doit prendre leur regroupement.

Association ... Collectif ? Un **collectif** rassemble des gens qui se réunissent pour réfléchir et agir devant une situation qui leur paraît contraire à l'intérêt général et face à laquelle ils sont conscients qu'agir individuellement ne serait pas efficace. La grande force et la grande souplesse des collectifs, c'est de n'être enfermé par aucune structure ; **il n'y a pas de responsable élu ou désigné**. Le collectif n'est **pas doté de la personnalité juridique** car non déclaré en Préfecture ou inscrit au Tribunal d'instance. On parle aussi d'**association de fait** ou d'**association non inscrite**.

L'association est un collectif qui se structure juridiquement. En effectuant les formalités prescrites par la loi de 1901 ou le code civil local, l'association acquiert la personnalité juridique. Elle devient une personne morale, titulaire de droits et d'obligations.

- **Pour aller plus loin** : [Livret d'appui à la constitution de collectifs locaux d'associations citoyennes \(octobre 2014\)](#)
- **Source** : **Collectif des associations citoyennes (CAC)**, www.associations-citoyennes.net et Passerelle Eco, www.passerelleco.info

• **Les comptes annuels désormais obligatoires pour les associations culturelles**

Dans sa newsletter du 9 janvier 2019, Associations Mode d'Emploi informe de ce changement suite à la modification de l'article 21 alinéa 1 de la loi du 9 décembre 1905, qui oblige à l'avenir les **associations culturelles** à établir des **comptes annuels**. **Ceci ne concerne pas les associations qui se disent culturelles, mais sont de droit local**.

Tous les cultes pratiqués en Alsace ou en Moselle (branches bouddhistes, culte musulman, judaïsme libéral, courants chrétiens comme les évangéliques, pentecôtistes, mormons, méthodistes, mennonites) peuvent s'organiser selon un statut juridique protecteur offrant une grande capacité juridique, l'Association de droit local alsacien-mosellan, dans le cadre du droit local des associations.

- **Référence** : [La loi du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance](#)
- **Source** : **Newsletter d'Associations Mode d'emploi** du 03/01/2019, www.associationmodeemploi.fr

• Réécriture de la Loi Informatique et Libertés

Le nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018. L'ensemble de la **Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978** devait être **réécrite** pour intégrer les adaptations rendues nécessaires par la **transposition dans le droit français du RGPD**, compte tenu du risque de plus en plus évident de détournement des données personnelles par les géants du numérique. La loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles habilitait le gouvernement à réviser par ordonnance la législation en vigueur. Cette ordonnance a produit **128 nouveaux articles** pour cette mise en cohérence, rappelant entre autres l'âge du consentement des mineurs concernant l'offre directe de services de la société de l'information qui est de 15 ans, ou encore traitant des voies de recours spécifiques aux traitements de données à caractère personnel ou des dispositions à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques.

➤ Références :

>> [Ord. n°2018-1125 du 12 déc. 2018, JO du 13](#)

>> [Rapport au président de la République NOR : JUSC1829503P, JO du 13](#)

>> [LOI n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles](#)

➤ Sources :

>> **Newsletter Juris actualités**, N° 334, de Juris éditions

>> **Newsletter** du 18 janvier 2019 de « **Editions législatives** »

Actualités

• Parrain, Marraine autrement ...



« **Dessine-Moi une Passerelle** » (DMP) est une association qui a pour objet de **développer le parrainage de proximité dans le Bas-Rhin**, depuis l'année 2000. Le parrain ou la marraine offre de son temps libre pour partager des loisirs et des moments d'échange et de complicité avec un enfant ou adolescent âgé de 3 à 16 ans. DMP accueille les demandes de parents, enfants et futurs parrains et se charge de mettre en relation les parrains et les filleuls : elle « dessine une passerelle ». Elle est un interlocuteur des organismes qui œuvrent dans l'intérêt de l'enfant et de la famille. DMP assure un suivi tout au long du parrainage. Ensemble, le parrain ou la marraine et son/sa filleul(le) partagent des loisirs simples, des moments d'écoute et de complicité. Au fil du temps, se tissent des liens privilégiés entre filleuls et parrains/marraines, de belles amitiés naissent entre des familles qui ne se seraient jamais rencontrées.

Peut devenir parrain ou marraine tout homme ou toute femme, retraité(e) comme étudiant(e), célibataire ou en couple, avec ou sans enfant ! Aucune compétence particulière n'est requise si ce n'est l'envie d'accompagner et d'aider un enfant à se construire.

Toute famille qui se sent fragilisée ou sans soutien familial peut faire appel à un parrain ou une marraine pour l'aider dans le développement de son enfant. Mais aussi toute famille qui ressent le besoin pour son enfant de s'ouvrir aux autres et sur le monde, d'enrichir ses expériences sociales et culturelles, de créer des liens privilégiés avec un nouvel adulte ou une autre famille...

Le parrainage de proximité favorise l'ouverture de l'enfant vers le monde extérieur. Il constitue une **source d'enrichissement mutuel**, un soutien à la parentalité et une forme de solidarité entre familles, entre générations.

➤ Pour plus de renseignements : <http://dmpstrasbourg.canalblog.com/>

➤ Pour prendre contact : assoc.dmp@gmail.com ou le 06 12 57 05 62

➤ Source : Association « *Dessine-Moi une Passerelle* »

• **Recherche de financements – collecte de dons : le crowdfunding par la Nef**

Zeste est une **plateforme de financement participatif** sous forme de dons dédiée aux **acteurs de la transition écologique, sociale, et culturelle**.

Zeste vient compléter l'offre de la Nef, référence de la finance éthique en France. La plateforme Zeste est hébergée par la société Nef Gestion, filiale à 100% de la Société financière de la Nef et enregistrée en qualité d'Intermédiaire en Financement Participatif.

- **Pour en savoir plus** : <https://frama.link/RQVP1BWG>
- **Source** : La Nef, finance éthique – Le Billet n°32 – Janvier 2019

Actualités de fonds ...

... pour vous permettre d'assurer la gestion et le fonctionnement de votre association de manière éclairée !

• **Et les associations, dans tout ce tapage ... ?**

Alors que 2019 s'ouvre dans un grand bouillonnement – Gilets Jaunes qui remontent au créneau, lancement du grand débat national – **les associations sont les grandes oubliées**. A la lecture de sa « Lettre ouverte aux Français », l'on s'aperçoit que **le mot « association » n'est pas mentionné une seule fois**. Le président a tout simplement oublié ce corps intermédiaire qui représente pourtant 25% de bénévoles actifs de la population française et 38% intéressés par le bénévolat. Dans cette manœuvre d'enfumage organisé, un rai de lumière persiste car nous, associations, savons le pouvoir de transformation qu'elles ont et leur **contribution essentielle à la vitalité démocratique du pays**. La prospective participative, l'intelligence collective, le travail en « communautés d'action » sont le socle de la transition sociale, citoyenne et climatique que ces communautés de femmes et d'hommes ont déjà enclenchée sur les territoires.

➤ **Lectures et projets inspirants :**

>> [La Fonda, fabrique associative](#)

>> [« Pour un New Deal de la création de valeur et de la mesure d'impact »](#), le Labo de l'ESS, think-tank collaboratif de l'économie sociale et solidaire

>>« Mesure d'impact social et création de valeur », N° 204 de la Tribune Fonda (disponible au centre de ressources associatives)

Appels à projets, prix, concours, etc.

Cette rubrique répertorie les appels à projets arrivant à échéance.

Pour consulter les appels à projets ayant une date butoir ultérieure et les appels à projets permanents, rendez-vous sur notre site internet :

http://www.mdas.org/index.php?q=appel_projets

Appel à projets "Musique vocale" – Fondation Orange

La Fondation Orange soutient la création et la diffusion musicale dans les répertoires classique, jazz et musiques du monde.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 08 février 2019**

>> Pour en savoir plus : oran.ge/2M4V9i7

Appel à projets "Les orphelins et leur famille, les professionnels et le grand public" – Fondation OCIRP

La Fondation d'entreprise OCIRP - Au cœur de la Famille apporte son soutien financier à des projets développés par des structures à but non lucratif, sur le territoire français, et dédiés aux orphelins pour les aider à être pleinement dans la vie et à construire leur avenir.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 08 février 2019**

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2ECwcFK

Prix de l'inspiration en ESS – Fondation Crédit coopératif

Ce prix récompense chaque année une soixantaine de projets d'intérêt général répondant à des besoins locaux sur des enjeux variés : culture, emploi, éducation, écologie, santé, citoyenneté, inclusion, promotion de l'ESS, ...

>> Date de clôture de l'appel à projets : 18 février 2019

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2VRKA2V

FDVA - Formation des bénévoles 2019 – DRDJSCS

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) a pour vocation de soutenir la dynamique associative en apportant un soutien financier aux associations qui initient et proposent des actions de formation au profit de bénévoles élus ou responsables d'activités.

La Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS) est chargée d'animer la mise en œuvre du fonds de développement de la vie associative Grand Est avec le concours d'une commission régionale consultative associant des représentants du monde associatif .

>> Date limite de dépôt des candidatures : 22 février 2019

>> Contact : DRDJSCS-GRAND-EST-FDVA@jscs.gouv.fr

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2uXnoHn

Appel à projets "Améliorer la qualité de vie des personnes gravement malades en soins palliatifs" – Fonds pour les soins palliatifs

Le Fonds pour les soins palliatifs soutient et accompagne des projets autour de 4 programmes d'actions : "Approches complémentaires", "Information", "Travaux de recherche et études", "Autres projets".

>> Dates de clôture de l'appel à projets : 05 mars et 05 septembre 2019

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2sdL8Tn

Appel à projets "Humanisation des soins : accueillir et accompagner dans les lieux de soins" – Fondation de France

La Fondation de France souhaite soutenir les soignants qui s'interrogent de manière pluridisciplinaire sur l'accueil des patients, sur le sens de leur pratique, et qui veulent améliorer celle-ci et développer avec les patients une relation de confiance, en prenant en compte la particularité de chacun. Elle veut également soutenir les patients et leurs aidants dont l'expérience et l'expertise de leurs maladies sont indispensables dans le parcours de santé.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 06 mars 2019

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2o1CmbH

Concours "On y va - Auf geht's - Lets' go" – Robert Bosch Stiftung et Institut Franco-Allemand

Ce concours s'adresse aux projets internationaux de coopération, à but non lucratif et portés par trois partenaires, à savoir un partenaire allemand, un partenaire français et un troisième partenaire issu de l'Union Européenne.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 13 mars 2019

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2WjGQHD

Appel à projets "Aidons tous les collégiens à réussir !" – Fondation de France

La Fondation de France apportera son soutien aux équipes éducatives qui développent des projets expérimentaux qui se rattachent à l'un ou l'autre des trois champs suivants.

1. Des projets d'établissement ou de classes, dans lesquels les jeunes apprennent à devenir des citoyens.
2. L'innovation pédagogique.
3. Le soutien aux jeunes en risque de décrochage, ou sortis du système scolaire.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 13 mars 2019

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2EA3KVN

Retrouvez encore plus d'appels à projets sur notre [site internet](#) !

Les petites annonces associatives

Emplois

Association ACT

L'*association ACT* recherche **une adjointe administrative** en CDD de 6 mois à temps partiel.

>> Pour consulter la fiche de poste : 

Humanis

Le collectif Humanis recherche en Contrat à durée déterminée d'insertion de 24 heures hebdomadaires, pour une durée de 6 mois :

- un(e) [agent technique évènementiel](#)
- un(e) [agent technique multimédia](#)